

# SALON DE L'HABITAT

20 au 23  
septembre  
2024

## Guide de l'exposant

Ce guide vous donne les informations et recommandations pour exposer au salon dans les meilleures conditions.

Merci de bien vouloir en prendre connaissance et le communiquer aux personnes concernées par celui-ci.

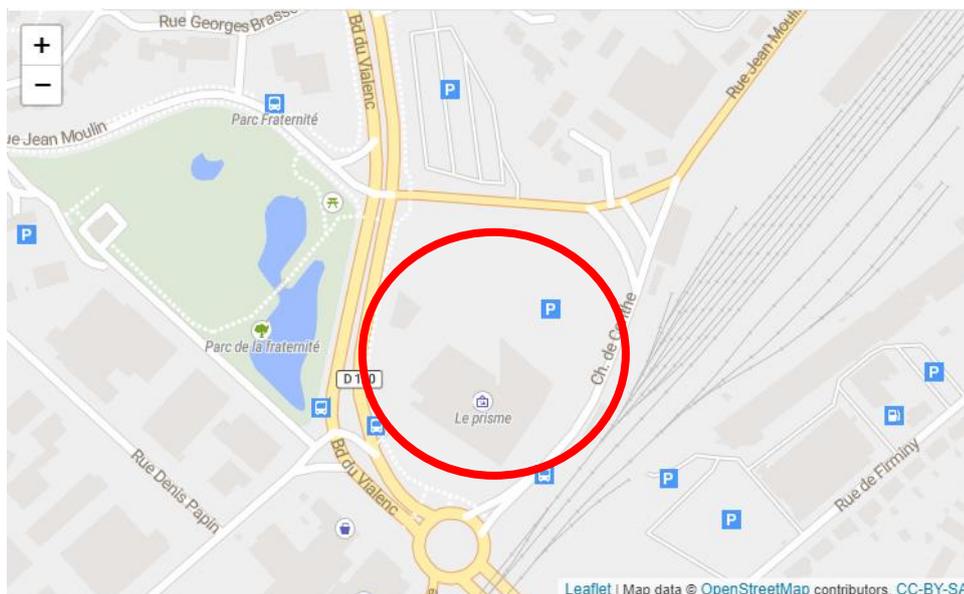
Nous vous souhaitons un bon salon !

## DATES ET ACCES

Le Salon de l'Habitat se déroule du **vendredi 20 au lundi 23 septembre 2023 inclus** au Prisme et place du 8 mai à Aurillac.

L'inauguration du salon a lieu vendredi 20 septembre 2023 à 11h à l'accueil du Prisme.

L'entrée est **gratuite** pour les visiteurs.



## PARKING EXPOSANT

2 parkings à proximité du Prisme sont en accès libre pour les exposants et pour les visiteurs :

- Parking du 8 Mai (« Parking Navette »)
- Parking rue Emile et Germaine Tillon (gare routière)

Pendant le temps du déchargement et de l'installation (et uniquement durant ces temps-là) vous pouvez stationner vos véhicules dans l'enceinte du Prisme. L'entrée s'effectue par l'arrière du Prisme, côté technique. Interphone à « PC Sécurité ».

## « ACCUEIL EXPOSANT »

L'accueil exposant se situe à l'accueil du Prisme

A votre arrivée sur le site pour votre installation, **merci de venir récupérer vos badges.**

### **Ouverture de l'accueil exposant :**

**Mardi 17 septembre 2023 :** *jour réservé aux cuisinistes et meubles uniquement : de 8h30 à 18h*

**Mercredi 18 septembre 2023 :** de 8h30 à 18h

**Jeudi 19 septembre 2023 :** de 8h30 à 18h

## BADGES

Les badges exposants sont obligatoires et réservés exclusivement aux collaborateurs de la société exposante inscrite au salon. Ils doivent être portés en permanence sur le site durant tout le salon.

Les badges **sont obligatoires pour accéder au Prisme** lors du **montage et du démontage** du stand.

## REASSORT

Pendant le salon, vous aurez la possibilité de faire votre réassort entre 8h30 et 9h45, avant l'ouverture au public à 10h. Pour des questions de sécurité, tous les véhicules doivent être évacués après 9h45.

## MONTAGE DES STANDS

HORAIRES DE MONTAGE		
Mardi 17 septembre 2023	Mercredi 18 septembre 2023	Jeudi 19 septembre 2023
Jour réservé aux vendeurs de meubles/literie et aux cuisinistes <u>uniquement</u> 8h30 – 18h	8h30 – 19h	8h30 à 20h

## DEMONTAGE DES STANDS

HORAIRES DE DEMONTAGE	
Lundi 23 septembre 2023	Mardi 24 septembre 2023
A partir de 18h, jusqu'à 22h	8h30 – 19h

## GARDIENNAGE DE NUIT

### Pendant le montage :

Le salon est surveillé les nuits de mercredi et jeudi

### Pendant le salon :

Surveillance de nuit vendredi, samedi et dimanche

### Pendant le démontage :

Surveillance de nuit lundi

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols et/ou détérioration sur les espaces d'exposition pendant toute la durée du salon, incluant le montage et démontage.

## HORAIRES OUVERTURE - PUBLIC

Vendredi 20 septembre 2024 : de 10h à 19h  
Samedi 21 septembre 2024 : de 10h à 19h  
Dimanche 22 septembre 2024 : de 10h à 19h  
Lundi 23 septembre 2024 : de 10h à **18h**

## RESTAURATION

Une restauration est proposée sur place pendant les jours d'ouverture au public. Les exposants qui le souhaitent peuvent se rapprocher du restaurateur pour ouvrir un compte au nom de leur entreprise. Poivre & Sel propose gracieusement un accueil café aux exposants les jours de montage et démontage.

## CONNEXION WI FI

Le Wi-Fi est une prestation gratuite, comprise dans l'inscription. Le code vous sera communiqué à l'accueil du Prisme.

## ELECTRICITE

L'électricité n'est pas fournie d'office sur l'emplacement (Prisme, Chapiteau ou Extérieur).

Le prix indiqué sur le dossier correspond à un forfait comprenant l'installation et la consommation de l'électricité sur le stand. Les rallonges ne sont pas comprises dans ce prix, il vous appartient de les gérer par vous-même.

Si vous souhaitez bénéficier de l'électricité sur le stand, il vous faut renseigner cette information dans le dossier de demande de participation, et préciser le cas échéant, la puissance que vous souhaitez.

## STAND « NU »

Il n'y a ni structure, ni rail de spots, ni fond, ni cloison de séparation : l'équipement comprend uniquement la pose de la moquette.

Le stand nu est délimité par des marquages au sol.

# SALON DE L'HABITAT

20 au 23  
septembre  
2024

## Votre Communication

Profitez de la notoriété du Salon pour renforcer votre communication !

Coordination :

**Céline TOURET**

[celine.touret@aurillacongres.com](mailto:celine.touret@aurillacongres.com)

Tél. : 04 71 46 86 56

Conception graphique :

**Thierry BONNET**

[thierry.bonnet@aurillacongres.com](mailto:thierry.bonnet@aurillacongres.com)

Tél : 04 71 46 56 50

## Votre publicité sur le PROGRAMME OFFICIEL du salon

- Format : Brochure d'information et de communication de format A4,
  - Tirage : 57.000 exemplaires.
- Diffusion dans les boîtes aux lettres du Cantal, Lot, Aveyron et Corrèze (avec la publicité),  
Diffusion dans les lieux publics, administrations et commerces CABA.

ENCARTS PUBLICITAIRES*	
2 <sup>ème</sup> de couverture (1 dispo)	1.200,00€ HT
4 <sup>ème</sup> de couverture (1 dispo)	1.500,00€ HT
¼ de page	350,00€ HT
PUBLI-REPORTAGE 1 page	850,00€ HT
PUBLI-REPORTAGE ½ page	450,00€ HT

\*conception offerte ou fichier HD fourni par vos soins

### 10% offert pour un pack Pub Programme + Pub sonore

Date de validation du Bon à Tirer pour le Programme : **vendredi 21 juin 2024**

## Publicité SONORE

FLASHS SONORES POUR LES 4 JOURS		
4 passages par jour	20 secondes maxi	130,00€ HT
6 passages par jour	20 secondes maxi	170,00€ HT
8 passages par jour	20 secondes maxi	230,00€ HT
10 passages par jour	20 secondes maxi	280,00€ HT
FLASHS SONORES POUR UNE JOURNÉE		
10 passages	20 secondes maxi	150,00€ HT
ANIMATION SUR STAND		
Une interview en direct du speaker officiel depuis votre stand : interview, jeux etc.		
1 direct	5 minutes environ	130,00€ HT

**N'hésitez pas à nous contacter**  
Pour des informations supplémentaires !

## BON DE COMMANDE PUBLICITÉS ANNONCEUR :

Raison sociale :

Adresse :

Ville & Code postal :

Téléphone :

@ :

## PROGRAMME OFFICIEL :

Emplacement souhaité :

Fichier fourni ou conception Aurillac Développement ?

Observations :

## BANDEROLE :

Banderole imprimée et personnalisée

Votre banderole, fournie par vos soins

Observations :

## FLASH SONORE :

Format :

Fréquence :

Observations :

## COMMANDE :

TOTAL HT

TVA 20%

TOTAL TTC

## MODE DE RÈGLEMENT :

Chèque libellé à Aurillac Développement  
30 jours à facturation

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

Toute commande implique par elle-même l'adhésion aux présentes conditions. Aucune annulation du présent contrat ne peut être admise. Aurillac Développement décline toute responsabilité quant aux arrêts ou retards de parution qui ne lui seraient pas directement et personnellement imputables. L'annonceur du présent contrat garantit l'exécution du contrat par son successeur. Juridiction : toutes contestations seront de convention expresse entre les parties de la compétence exclusive du Tribunal d'Aurillac. Le lieu ou les modalités de paiement ne pourront en aucun cas emporter dérogation de clause attributive de juridiction.

Date :

Signature et cachet de l'entreprise :